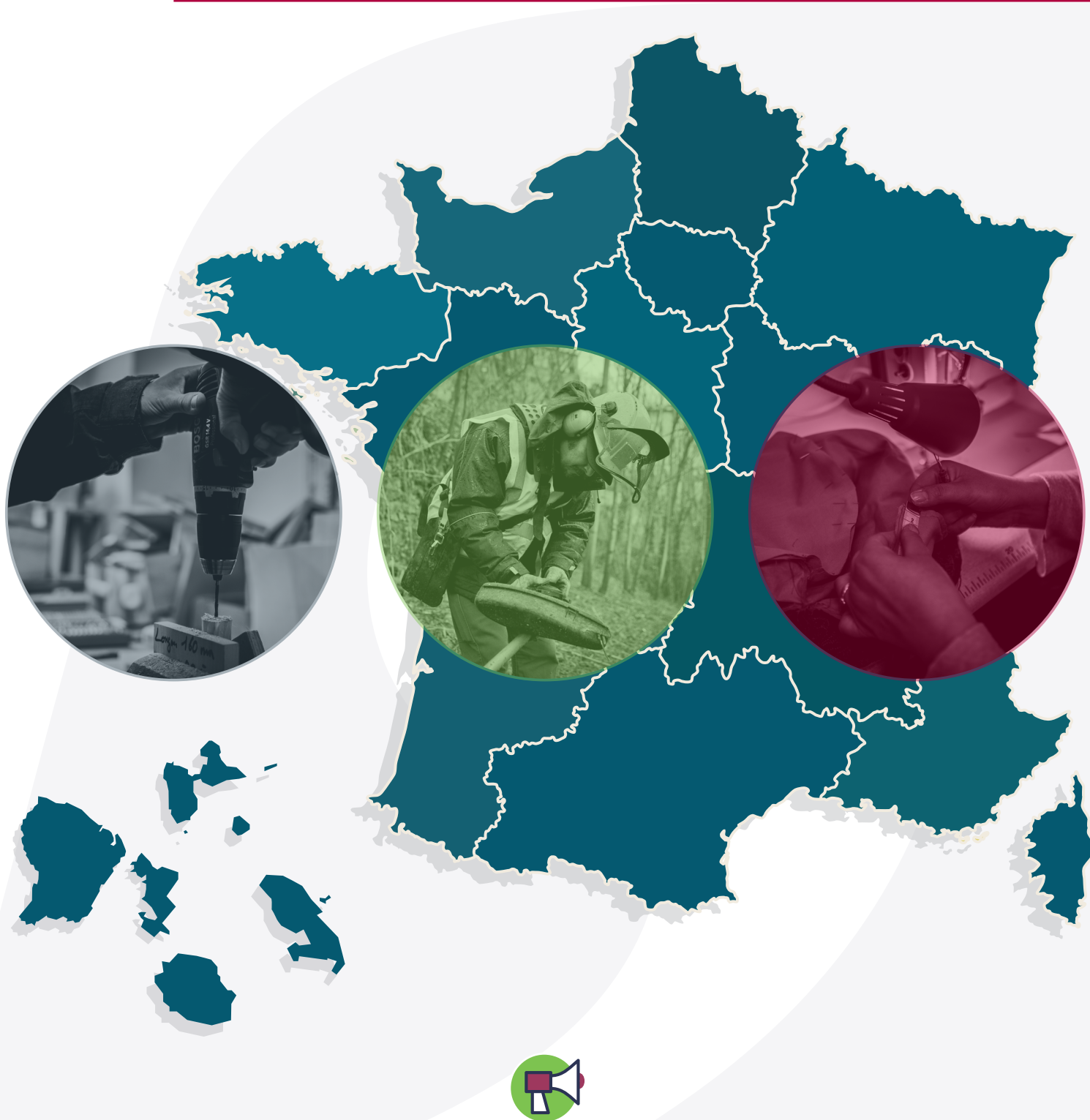


ÉLECTIONS RÉGIONALES 2021 

Entreprises Sociales Apprenantes, **PARTENAIRES INCONTOURNABLES** **DE L'ACTION DES CONSEILS RÉGIONAUX**



Les Entreprises Sociales Apprenantes sont des organisations inclusives dont le cœur de métier est :

- **La création de produits et de services répondant à des besoins non ou mal couverts** dans les conditions actuelles du marché et des politiques publiques
- **L'intégration sociale et économique** de populations et le développement de territoires défavorisés
- **La formation notamment en situation de travail**, pour répondre aux métiers de demain et en tension au profit de l'économie locale



CHANTIER école, réseau des Entreprises Sociales Apprenantes est présent sur l'ensemble du territoire national et c'est aujourd'hui le premier réseau d'Insertion par l'Activité Économique au plan national.
Créée en 1995, CHANTIER école c'est aujourd'hui :

750

Entreprises
Sociales
Apprenantes
adhérentes

41 000

Salarié.e.s au sein
des Entreprises
Sociales
Apprenantes

1350

Ateliers Chantiers
d'Insertion portés
par les Entreprises
Sociales
Apprenantes



Mettre en place une politique de soutien aux Entreprises Sociales Apprenantes c'est :

SOUTENIR

LA CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES

ET LA (RE)LOCALISATION DES ACTIVITÉS SUR LES TERRITOIRES

Les Entreprises Sociales Apprenantes (ESA) sont **au cœur des politiques d'accès et de retour à l'emploi**. Elles contribuent à un développement « inclusif » et créent des emplois non délocalisables. Elles sont l'un des acteurs clés du Pacte Ambition de l'Insertion par l'Activité Economique qui a pour objectif la création de **60 000 emplois supplémentaires** sur le territoire national d'ici 2022.

Comment font-elles ?

- Elles s'appuient sur **une activité économique créatrice de biens et de services** répondant aux besoins économiques et sociaux du territoire
- Elles contribuent à **relocaliser des activités intensives en main d'œuvre** et créent de nouveaux emplois non-délocalisables
- Elles développent **l'employabilité** des salarié.e.s par **la formation et l'accompagnement** à la levée de leurs freins à l'emploi
- Elles assurent un **encadrement sur les postes de travail permettant le développement des compétences des salarié.e.s** en situation de travail
- Elles contribuent à **la propagation de richesse** sur les territoires **et la création d'emploi** par l'impact de ses achats sur l'ensemble de sa chaîne des fournisseurs locaux.

Dans le contexte de crise sanitaire, les ESA ont permis d'en amortir les effets. Un partenariat étroit avec les collectivités locales doit leur permettre de continuer à recruter les personnes éloignées de l'emploi.



Chaque année, les ESA permettent le retour à l'emploi de **plus de 50 %** des salarié.e.s en insertion



FAVORISER**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU PROFIT DES TERRITOIRES**

- Les Entreprises Sociales Apprenantes répondent aux besoins économiques de proximité à plusieurs niveaux :
- **Actrices de l'économie locale** elles vendent des biens et des services qui **répondent à des besoins non-satisfaits** des habitants, des collectivités locales et des entreprises sur les territoires
 - Elles participent à **l'innovation en utilisant le plus possible les ressources des territoires** en partenariat étroit avec les acteurs économiques et sociaux
 - Elles développent des **coopérations économiques avec des acteurs privés et publics** pour répondre à des enjeux de bien commun
 - Elles s'inscrivent dans les valeurs et les actions de **l'Économie Sociale et Solidaire et participent activement par leurs activités à la transition écologique territoriale**. Parmi elles, les Ateliers Chantiers d'Insertion sont reconnues **Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale (ESUS) de plein droit**



Chaque année, les ESA commercialisent des biens et de services dans plus de **15** secteurs d'activité

FORMER**SES SALARIÉ.E.S Y COMPRIS AUX MÉTIERS EN TENSION ET AUX MÉTIERS DE DEMAIN**

- Métiers de la silver économie, de la propreté urbaine ou industrielle, de la construction et de l'écoconstruction, de la logistique, de la manutention, de la vente, du recyclage et de la valorisation des déchets... : autant de **secteurs en tension ou d'avenir** qui constituent des **opportunités professionnelles** pour les salarié.e.s à l'issue d'un parcours au sein d'une Entreprise Sociale Apprenante
- **Les Entreprises Sociales Apprenantes développent des démarches d'organisation apprenante** pour développer l'intelligence collective et améliorer le « travailler » et le « vivre » ensemble au sein des collectifs
 - Les Entreprises Sociales Apprenantes exploitent depuis plus de vingt ans la **Formation en Situation de Travail (FEST)** pour faire acquérir des compétences que les salarié.e.s utiliseront directement dans leur travail au quotidien mais aussi au sein de la future entreprise qu'ils envisagent d'intégrer
 - Les Entreprises Sociales Apprenantes sont expertes pour développer des **compétences professionnelles** transférables (savoir-être et savoir-faire) grâce à de nombreuses modalités de formation et à leur capacité **d'innovation pédagogique**

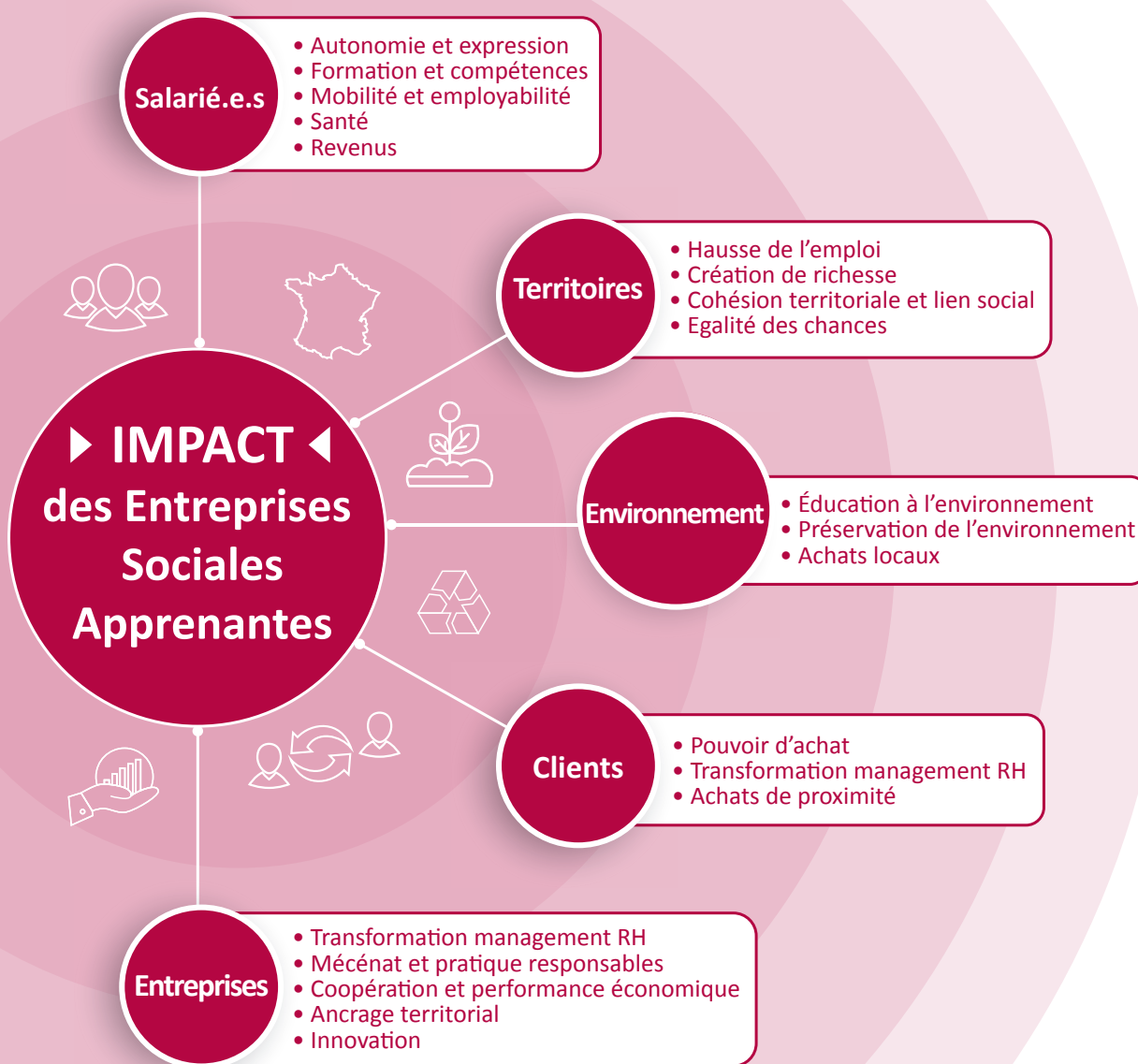


Chaque année les ESA donnent accès à la formation à **plus d'un.e salarié.e sur trois**, notamment aux métiers en tension





Les Entreprises Sociales Apprenantes : quel impact sur ses parties prenantes et pour les territoires ?





Conseils Régionaux : quelles modalités de partenariat avec les Entreprises Sociales Apprenantes ?

1/2

Les Entreprises Sociales Apprenantes contribuent aux politiques mises en place par les Conseils Régionaux, et ceux-ci disposent de nombreuses possibilités pour les accompagner et les soutenir

Développement économique



- **Soutenir différents stades de vie de l'Entreprise Sociale Apprenante** (émergence, création, consolidation, développement) notamment dans le cadre du schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)
- **Soutenir l'innovation et les Entreprises Sociales Apprenantes s'inscrivant dans des filières territorialisées** (économie circulaire, mobilité, alimentation durable, tourisme durable technologies numériques...)
- **Développer des clauses d'insertion et des marchés réservés** dans la commande publique

LES ENTREPRISES SOCIALES APPRENANTES

- **Développer des mesures de soutien à la professionnalisation des salariés** pour sécuriser les parcours professionnels : accès au plan régional de formation, mutualisation de formation, soutien à l'innovation pédagogique et la formation en situation de travail

Apprentissage et formation professionnelle



Prévention, recyclage et valorisation des déchets



- Dans le cadre du plan régional de gestion et de réduction des déchets (PRPGD), **soutenir les Entreprises Sociales Apprenantes en charge du réemploi, de la collecte et du traitement des flux de déchets**, dont la création d'installations permettant leur valorisation (plateformes de compostages, méthaniseurs)

- **Intégrer une stratégie d'achats dans le cadre du schéma de promotion des achats responsables** : clause d'insertion, marché réservé, subvention, accords-cadres, achats auprès des Entreprises Sociales Apprenantes (fournitures, services, repas, produits alimentaires...)

Achats Responsables





Conseils Régionaux : quelles modalités de partenariat avec les Entreprises Sociales Apprenantes ?

2/2

LES **entreprises** SOCIALES **APPRENANTES**

Transport



- **Soutenir financièrement et techniquement la mise en œuvre de projets en matière de mobilités actives** (vélos), de mobilités partagées (covoiturage), de transport à la demande et de mobilité solidaire (garages...).

Aménagement numérique



- **Soutenir à la transition numérique** des Entreprises Sociales Apprenantes et à l'accessibilité au numérique pour leurs salariés

Culture, Tourisme compétences partagées



- **Inclure les Entreprises Sociales Apprenantes** dans les opérations visant à faire découvrir l'**offre touristique régionale** et les soutenir dans la conception de leur offre

Agriculture et alimentation



- **Mobiliser les collectivités pour une alimentation locale et durable**
- **Soutenir à l'installation et au développement des Entreprises Sociales Apprenantes agricole de proximité, dans une logique de systèmes alimentaires territorialisés** (Projet Alimentaire Territorial)

Gestion des lycées



- **Développer les clauses sociales et environnementales** dans la construction et l'entretien
- **Proposer des produits locaux** issus des Entreprises Sociales Apprenantes dont des produits bio **aux restaurants scolaires**

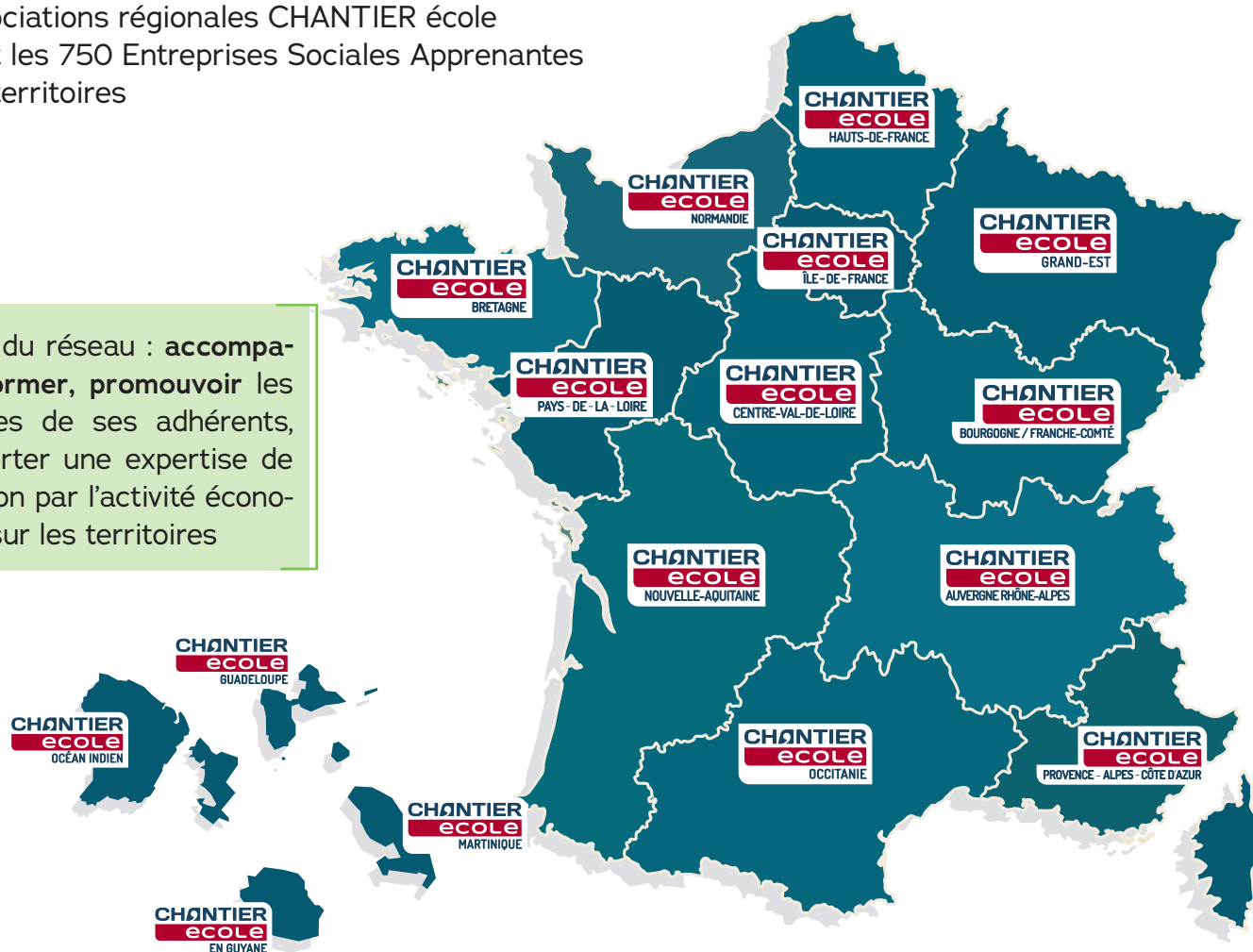




CHANTIER école : le réseau des Entreprises Sociales Apprenantes

15 associations régionales CHANTIER école animent les 750 Entreprises Sociales Apprenantes sur les territoires

Le rôle du réseau : **accompagner, former, promouvoir** les initiatives de ses adhérents, et apporter une expertise de l'insertion par l'activité économique sur les territoires



Contacts et lien au réseau !

chantierecole.org



Chantier école – Réseau national



CHANTIER école